

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024
COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS

La réunion a débuté le 25 janvier 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

Membres présents :

Monsieur ALLUITTE DAVID - Conseiller Municipal
Madame BOISSOLLE SANDRINE - Conseillère Municipale
Madame BRANDON CATHERINE - Conseillère Municipale
Monsieur CAGNIET FABIEN - Conseiller Municipal
Madame COLETO AUDREY - Conseillère Municipale
Monsieur COUSIN NICOLAS - Adjoint
Madame DELPECH NADEGE - Adjointe
Madame ROUYER MARIE-LAURE - Maire
Monsieur SUMIEN JEAN-MARC - Conseiller Municipal

Membres absents représentés :

Madame CAUCHOIS CELINE - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme DELPECH NADEGE, Adjointe
Madame MOISSON DJAMILA - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme ROUYER MARIE-LAURE, Maire
Monsieur REMY JEAN-JACQUES - Adjoint Pouvoir donné à M SUMIEN JEAN-MARC - Conseiller-Municipal

Membres absents :

Monsieur GILLES WILFRIED - Conseiller Municipal
Madame LAVAIRE CHARLINE - Conseillère Municipale
Monsieur SLIPECKI THIERRY - Conseiller Municipal

Secrétaire de séance : Madame COLETO Audrey

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2023
- D01_2024 - Renouvellement des membres de la commission "école" pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé
- D02_2024 - Modification du tarif des cartes de pêche
- D03_2024 - Rentrée scolaire 2024/2025
- Questions diverses

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 a été approuvé.

D01_2024 - Renouvellement des membres de la commission "école" pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé

Madame le Maire expose aux membres du Conseil qu'il y a lieu de renouveler certains membres de la commission « école » créée dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé (RPId).

En effet, Madame Céline CAUCHOIS, déléguée titulaire, et Madame Charline LAVAIRE, déléguée suppléante, du fait des horaires tardifs de leur profession respective, ne peuvent plus être présentes aux réunions de ladite commission.

Après appel à candidature, Madame Marie-Laure ROUYER, se propose en tant que déléguée titulaire, et Monsieur Fabien CAGNIET, en tant que délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces remplacements.
En conséquence, à compter du 25 janvier 2024, la commission sera composée comme suit :

- Nadège DELPECH et Marie-Laure ROUYER, déléguées titulaires,
- Audrey COLETO et Fabien CAGNIET, délégués suppléants.

12 voix pour

D02_2024 - Modification du tarif des cartes de pêche

Madame le Maire rappelle que, depuis la délibération du 10 juin 2023, les tarifs pour la pêche à l'étang communal sont les suivants :

	TARIF
<i>Habitant de Brancourt-en-Laonnois, tarif à l'année</i>	10 €
<i>Tout pêcheur, tarif à la journée</i>	3 €
<i>Extérieur, tarif à l'année (- 16 ans)</i>	10 €
<i>Extérieur, tarif à l'année (+ 16 ans)</i>	25 €

Afin de rendre plus attractive la carte annuelle par rapport au tarif journalier, Madame le Maire propose d'augmenter le tarif à la journée pour tout pêcheur (Brancourtois et extérieurs) à 5 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette augmentation. En conséquence, à compter du 25 janvier 2024, le tarif « **tout pêcheur** » à la journée sera de **5 euros**.

12 voix pour

D03_2024 - Rentrée scolaire 2024/2025

Madame le Maire rappelle que depuis avril 2019 a été créé un Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé (RPId) associant les élèves des Communes de Brancourt-en-Laonnois, Prémontré et Bassoles-Aulers a été créé. Ce regroupement est réparti sur deux sites : l'un à Brancourt, le second à Prémontré puisque Bassoles-Aulers ne dispose plus d'école.

Etant donnée la baisse des effectifs, l'Inspection Académique annonce la fermeture d'une classe au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de débattre à ce sujet.

Après que chacun des élus se soit exprimé sur cette annonce de fermeture et ait exposé ses arguments, Après en avoir discuté, vu les contraintes qui découleraient d'une fermeture de classe, le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité :

- à la fermeture d'une classe au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé,
- et, si une fermeture s'avérait inévitable, au vu de l'engagement de la municipalité pour le bon fonctionnement du RPId, refuse à l'unanimité la fermeture d'une classe à Brancourt-en-Laonnois.

12 voix pour

Questions diverses

Organisation du repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le 10 février prochain à la salle polyvalente. Le repas sera préparé

par Pascal AUBIN traiteur et les élus participeront au service. L'animation musicale qui viendra agrémenter ce repas convivial est proposée par le duo « Annick et Rudy ».

Association RED KOI

L'Association RED KOI de Clacy et Thierret a demandé l'autorisation d'organiser 2 concours de pêche à l'étang communal, ce qui a été accepté par la municipalité.

Rappelons que cette association rempoissonne chaque année l'étang de la commune. C'est ainsi qu'en 2023, plus de 300 kg de poissons ont été apportés par RED KOI.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Madame COLETO Audrey
Secrétaire de séance



Madame ROUYER Marie-Laure,
Maire

